

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ESTHETIQUE-COSMETIQUE-PARFUMERIE

ATTESTATION DE PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE 12 semaines obligatoires

Cette attestation doit être remplie par les entreprises dans lesquelles le candidat a suivi ses P.F.MP

Identité (à remplir par le candidat / cocher les cases utiles)

Mme

Mlle

M.

Nom :

Prénom :

- Origine :
- Scolaire établissement public
 - Scolaire établissement privé sous contrat
 - Scolaire établissement privé hors contrat
 - GRETA
 - Autres

Nom de l'établissement d'origine :

.....

.....

RECAPITULATIF DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL
(à remplir par le centre de formation)

ENTREPRISES	Année scolaire	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	NOMBRE DE JOURS

DUREE EFFECTIVE EN JOURS :

DUREE EFFECTIVE EN SEMAINES :

Date :

**Signature du chef
d'établissement**

**Cachet de l'établissement
(obligatoire)**

ATTESTATION DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL¹

Je soussigné :

(Nom et prénom)

➤ responsable et / ou maître de stage, de l'entreprise d'esthétique :

Raison sociale (ou nom) :

Adresse de l'entreprise :

➤ atteste que Melle / Mme / M

(nom et prénom du stagiaire)

élève en CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie 1^{ère} année de formation 2^{ème} année de formation

à (LP, Ecole privée)

(nom et adresse de l'établissement scolaire)

➤ a effectué une période de formation en entreprise d'esthétique ou de parfumerie

- d'une durée* de 3 semaines 6 semaines *(cocher la case correspondante)

- organisée* en semaines consécutives semaines non consécutives

« équivalent jours » soit jours

➤ pour la (les) période(s) du au

du au

du au

Nombre de jours d'absence

Nombre de jours de présence effective

Durée effective de la période en entreprise **

..... semaines + jours

**1 semaine à temps complet (soit 35h effectives) équivaut à 5 jours de travail

Date :

Signature du responsable
ou maître de stage

Cachet entreprise (obligatoire)

Remarque : Ce document correctement complété (toutes les rubriques devront être remplies) sera à tenir à disposition de la commission de vérification de la conformité des PFMP (avant l'examen). Seul ce modèle type (non modifié) sera admis.

¹ Le candidat fournira autant d'attestation que de lieux de stage.